

Catégorie
Voiture
de tourisme

Marque
VAUXHALL

Désignation du type/Signe de reconnals.
EIP - VELOX *)

Bordereau-type
N° **901**

Moyens de reconnaissance du type Désign. "EIP" en préfixe No.de châssis et "VELOX" s/ailes avant *)
N° de châssis frappé A droite sur partie sup. de l'avent, et s/plaquette du constructeur
N° de moteur frappé A l'avent, à droite sur le bloc moteur, à côté de la pompe à essence
Constructeur du châssis The VAUXHALL Motor Ltd., LUTON (GB) et General Motors Suisse Bienne
Constructeur du moteur The VAUXHALL Motor Ltd., LUTON (GB)

MOTEUR

Marque et type **VAUXHALL EP** *)
Genre En ligne, s.en tête
Carburant Benzine
Nombre cyl. 6 Temps 4
Alésage 79,37 mm.
Course 76,20 mm.
C.V.-Impôt 11,520
Cylindrée totale 2'262 cm³
C.V. frein 64,9
Refroidissement Eau
Empl. du moteur A l'avant

CHASSIS

Nombre d'essieux 2
Entrainement sur roues arrières
1. Frein A pied : Hydraulique,
sur les 4 roues.
2. Frein A main : Mécanique, à câble,
sur roues arrières
3. Frein —
Frein de remorque —
Direction A gauche - S/dem. : A droite.
Crochet de remorque —
Nombre de vit. avant 3
Vit. en 1^{re} vit. 35 en prise dir. 110 km/h.

CARROSSERIE

Constructeur The VAUXHALL Ltd
Genre/Forme
Limousine
Nombre de portes 4
Nombre de places ass. Total 5
Avant 2 Milieu — Arrière 3
Nombre de places debout —
Pour motos: Siège arrière —
Sidecar —

POIDS ET PNEUMATIQUES

	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler	kg.	kg.	— kg.
Capacité de charge du châssis (Art. 11 RE)	kg.	kg.	— kg.
Poids maximum garanti par le fabricant	kg.	kg.	— kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler)	612 kg.	485 kg.	1'097 kg. *)
Charge utile	kg.	kg.	— kg.
Poids maximum garanti du train routier (camion/remorque)	kg.	kg.	— kg.
Pneumatiques: Dimension	5.90 - 15	4 Ply	simples doublets
Capacité de charge (par pneu 425 kg.)	850 kg.	850 kg.	

ATTESTAT D'EXPERTISE
 COMMISSION D'EXPERTISE - TYPE DE VHC. A. MOT.

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

Phares : Marque **LUCAS**
 Feux de position **2, sous les phares**
 Feux stop **2, combinés**
 Indicateurs de direction : Syst. **2, tâches automatiques**
 Av. retour
 Emplacement **Noyés ds. montants centraux de portes**
 Eclairage du N° de contr. **1, au centre à l'arrière** 1)
 Feux rouges **2, combinés**
 Syst. anti-éblouissant **Ampoules Bilux à cullier**

DIMENSIONS

Voie { avant 1'346 mm.
 arrière 1'384 mm.

Largeur hors-tout. AV. 1'715 AR. 1'702 mm.

Empatement 2'616 mm.

Longueur hors-tout 4'382 mm.

Hauteur (non chargé) 1'613 mm.

Garde au sol 205 mm.

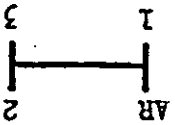
Porte à faux, arrière

Crochet de remorque (haut. dep. sol)

Crochet de remorque (porte à faux)

Diamètre de braquage ext. gauche 10,80 m.

Diamètre de braquage ext. droite 10,30 m.



Dim. Intérieures

Longueur du pont de charge

Largeur du pont de charge

Hauteur Intérieure

Haut. du pont dep. le sol

Ridelles (hauteur)

mm.

OBSERVATIONS

*) Cette attestation n'est valable que pour les véhicules dont le numéro de moteur est EP 201001 et suivants.
 Les véhicules ayant un numéro de moteur jusqu'à EP 201000 doivent être enregistrés sous bordereau type No. 807.

MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (sel. RB)
 1) Pour véhicules importés terminés de Grande-Bretagne Eclair. No. de contr. : Afin d'améliorer la luminosité, vernir de blanc la paroi intérieure de la conque. D'autre part, monter une lentille en verre de façon à protéger l'ampoule de la poussière et des pierres.

(Les vhc. montés à Biemme sont munis d'un éclairage dont la source lumineuse est protégée)

Lieu et date de l'expertise-type

Bienne, le 23 avril 1952

La commission d'expertises-types